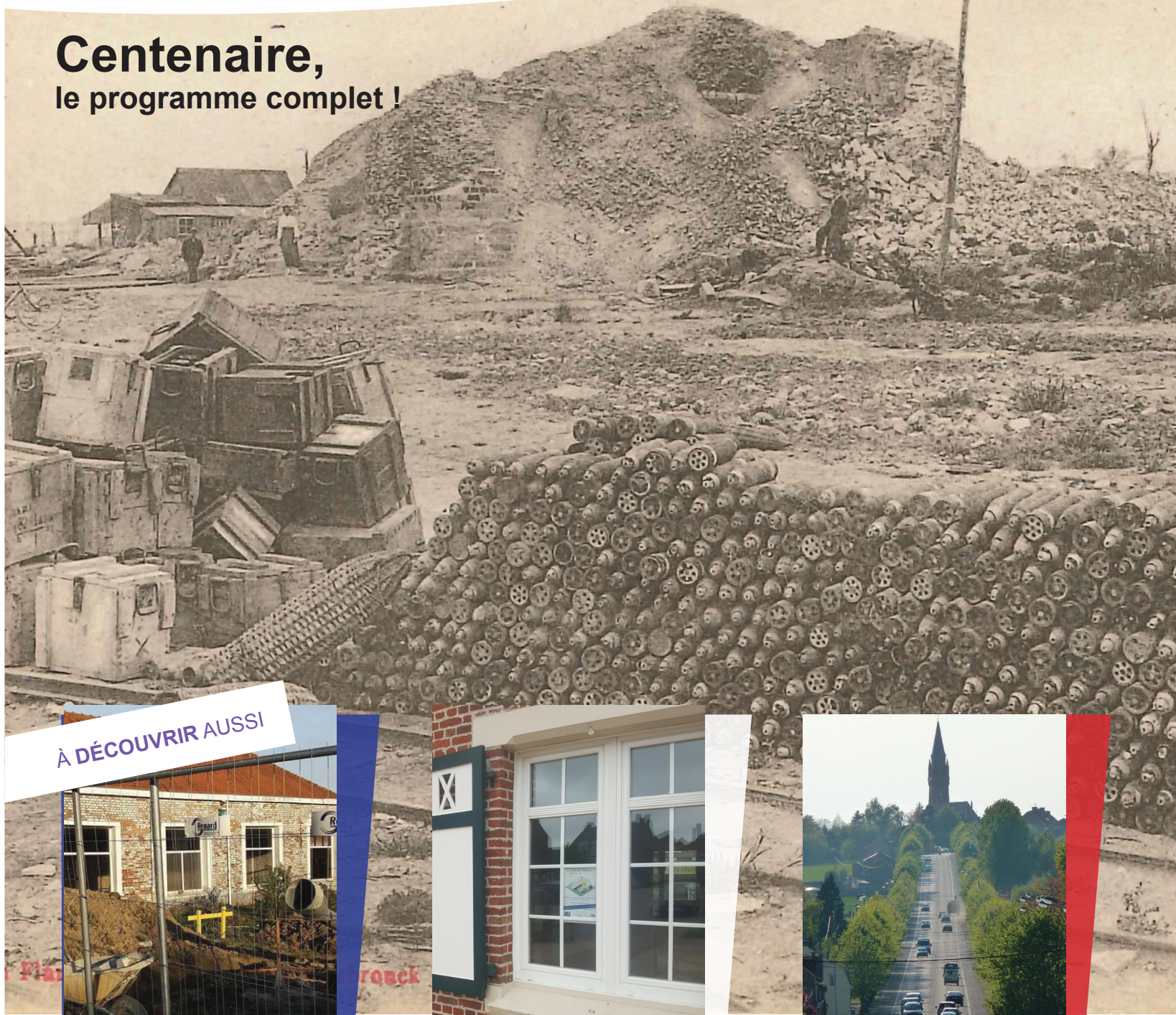


CONTACT



Bulletin d'informations municipales

Centenaire,
le programme complet !



À DÉCOUVRIR AUSSI



Budget : les investissements pour 2018



RM : mobilisation de la commune



Concours : Méteren en Images

Sommaire

2- Edito

3- Vie municipale

4 - Retour sur

6 - Travaux

8 - Centenaire

10 - Interco

11 - École

12 - Vie associative

14 - Vivre Ensemble

15 - Méteren infos



Contact n°29

Publication gratuite éditée par la commune de Méteren
Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08
Direction de la publication : Béatrice Descamps
Rédaction : Elizabeth Boulet
Mise en page : Benoît Fache
Tirage : 1100 exemplaires
Impression : Presse Flamande Hazebrouck

Méteren se souvient...

Plus que quelques jours et Méteren revivra son passé : la destruction, la libération, et la reconstruction du village il y a 100 ans.

Merci d'avance à ceux qui participeront à ce grand événement : les organisateurs membres d'Atout Jeune bien sûr et aussi les figurants du spectacle son et lumière, les artistes qui ont conçu et réalisé les décors et les costumes, les rédacteurs du livre sur l'histoire des militaires méterenois, les Flanders' Jocks qui reconstitueront la vie des soldats dans les tranchées, tous ceux qui s'occuperont de la sécurité, de la restauration, les services municipaux techniques et administratifs, les associations, les animateurs des balades, des expositions historiques et philatéliques, les enfants des écoles, les musiciens qui accompagneront les cérémonies.

Que ceux que j'ai oubliés me pardonnent, les bénévoles sont tellement nombreux : plus de 330.

Merci à tous.

Chers méterenois, la meilleure façon de les remercier sera de participer nombreux aux animations, expositions, manifestations de ce week-end du souvenir et d'hommage qui restera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de notre village.

Béatrice Descamps
Maire

Quand l'histoire du village fait couler nos larmes

Le 17 avril dernier, en préambule à la célébration du centenaire, l'association Atout Jeune invitait les Méterenois à la projection d'un film retraçant l'histoire de la destruction et de la reconstruction de Méteren. Le 17 avril 1918, le village était entièrement dévasté par des tirs de mortier ne laissant derrière eux que ruine et désolation.

Aucune phrase ne peut vous décrire la violence des images. Aucun mot n'est assez fort pour expliquer ce sentiment indescriptible qui vous envahit. La tristesse, l'incompréhension, le désarroi. Puis vient ensuite l'admiration pour ceux qui étaient là, ceux qui sont partis, puis revenus, ceux qui ont reconstruit le village. Aujourd'hui encore, nous vivons dans le Méteren des années 1920, celui qu'ont rebâti nos ancêtres.

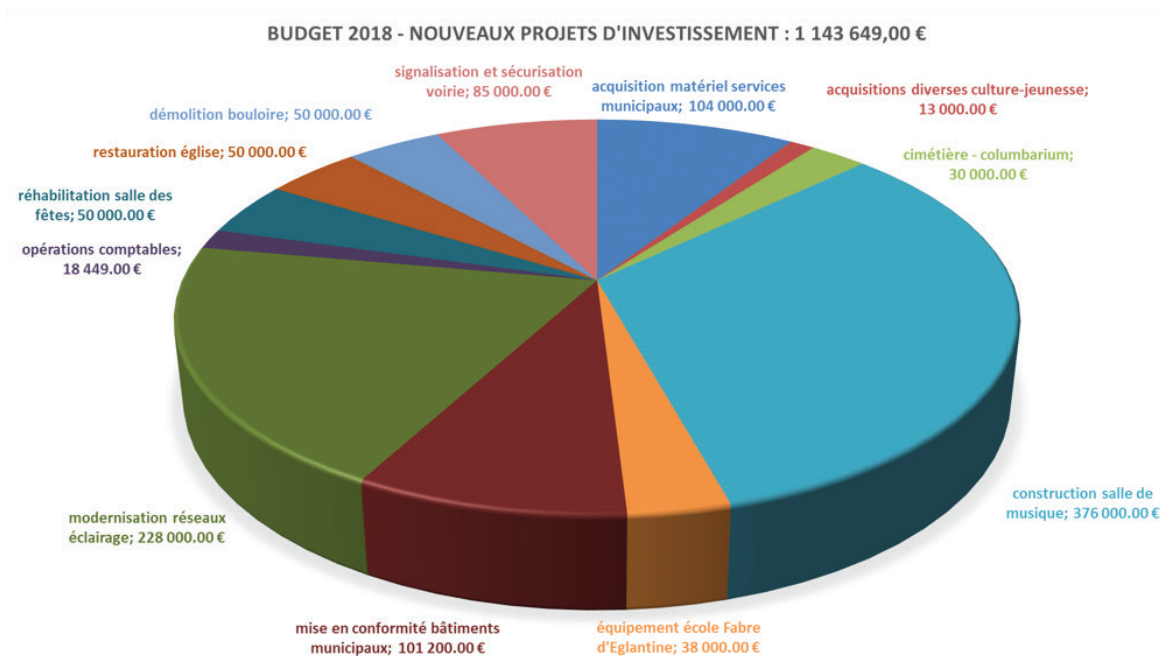
En quelques minutes, en quelques images, la Méterenoise que je suis a pris une claque. Je vous souhaite de ressentir ces mêmes émotions à l'occasion de la célébration du centenaire.

Elizabeth Boulet
Conseillère Municipale Déléguée à la Communication

Budget communal : le point sur les projets 2018

Chaque année, lors du vote du budget communal, le Conseil Municipal se prononce sur les projets d'investissement de l'année et provisionne une somme pour les réaliser. La bonne gestion financière de la commune depuis de nombreuses années sans augmentation de fiscalité, ni recours à l'emprunt permet de financer ses projets.

Récapitulatif des nouveaux investissements votés par le Conseil Municipal pour 2018



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le 4 avril dernier, le Conseil Municipal était appelé à se prononcer sur le zonage du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce document régira, à partir de la fin d'année 2018, le zonage de la commune et des 49 autres qui font partie de la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI). Concrètement, ce document détermine les zones constructibles, agricoles, naturelles et économiques. Dans le travail préparatoire de ce document, la CCFI propose d'ouvrir à la construction les terrains allant de l'ancien restaurant routier « Le Relax » jusqu'à l'entreprise Charpentier des Flandres à l'extrémité du village.

Cette zone, coincée entre la route nationale et l'entreprise, actuellement à vocation agricole, pourrait être réservée à la construction d'entreprises, à l'image de la zone de la Houblonnière (située au rond-point de sortie d'autoroute).

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, s'est prononcé contre ce projet de zonage. Cet avis a été transmis à la CCFI qui aura le dernier mot sur la création ou non de cette zone. A suivre...

Retour sur

Jubilaires



Le 18 janvier dernier, André et Marie Thérèse (née Plateel) Deporcq ont fêté leurs noces de diamant entourés de leurs proches. Il se sont dit oui le 18 janvier 1958 à Hazebrouck.

Commémoration



Le 19 mars, la commune commémorait le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Programmation culturelle



Après SCREENS, deux autres événements culturels ont rythmé la vie méterenoise ces derniers mois. Le 29 mars, deux artistes canadiens bourrés de talent, Samuele et Medhi Cayenne, se sont produits dans un format cabaret à l'auberge de l'Haeghedoorne. Autour d'une bière, les chansons et poèmes de ces deux artistes atypiques et charismatiques nous ont fait voyager, rêver et même chanter.



Le spectacle Babil, proposé aux écoles et ouvert au public le 11 avril, a réuni près de 240 spectateurs lors de ces représentations (enfants et adultes).



La municipalité réfléchit à proposer d'autres spectacles, en partenariat avec le centre culturel André Malraux d'Hazebrouck. Rendez-vous à la rentrée !

Une activité débordante à la maison de retraite

Loto

Le 4 octobre, c'était loto à la résidence des Aubépines. 25 résidents ont participé et remporté de nombreux lots.



Fête de fin d'année

Le 30 décembre, la fête de fin d'année était organisée par l'association Résidents +. Le groupe DIA TONIC et les Rois Mages ont animé l'après-midi dans une ambiance rythmée. Un moment festif et gourmand quand les résidents se sont vus offrir par l'association une bûche ainsi que des chocolats.

Concert

Le 3 mars, pour fêter l'arrivée du printemps, les Chœurs des Monts de Flandre parés de leur tenue colorée, sont venus chanter pour les résidents des Aubépines.

De cette rencontre, à la fois émouvante et attendrissante, surgissent une multitude de souvenirs à l'écoute de morceaux entraînants comme « Il suffit », « prendre un enfant par la main », « les gens du nord », ou encore « la ballade des gens heureux ».

Même si, au-dehors, le froid ne voulait pas céder la place au soleil, l'ambiance était chaleureuse et familiale. Les choristes se sont installés parmi les résidents et tous, émus, rêveurs ou nostalgiques, ont repris en chœur les chants des temps passés.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.



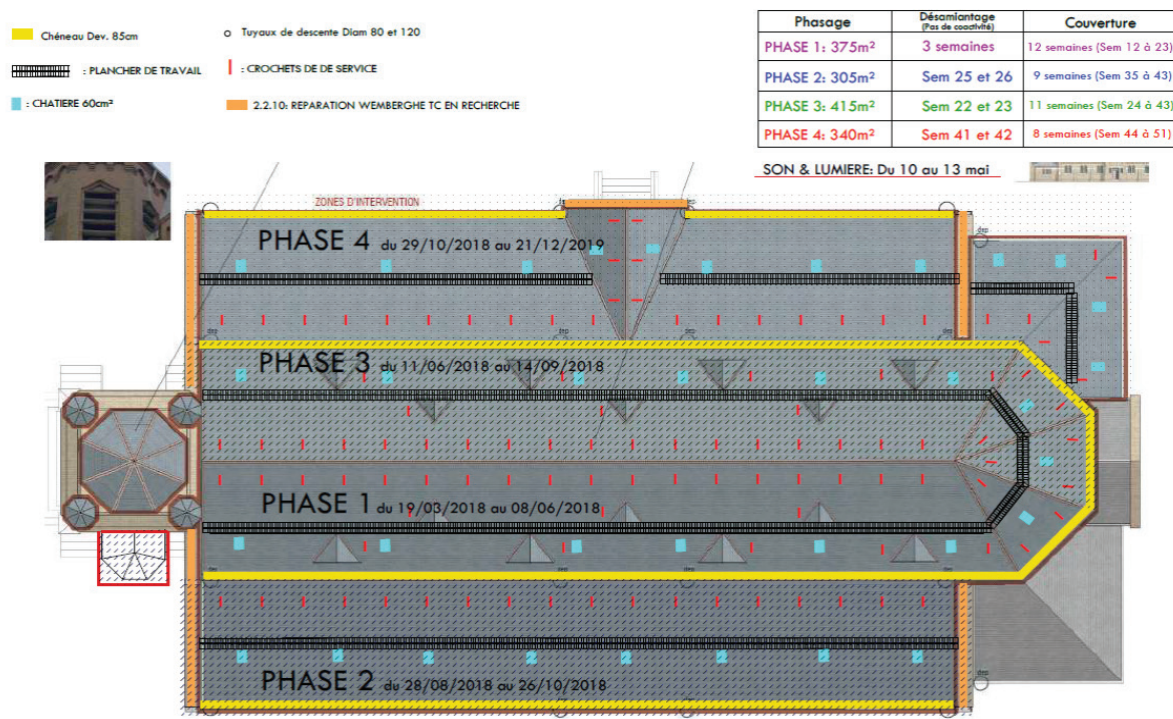
Après-midi festif



L'association Résidents + a organisé un après-midi festif. Chansons et rires garantis. Yasmine au chant, le petit Maé dans son costume de clown et José à la sono ont animé avec succès ce moment d'amitié.

Travaux

Point sur les travaux de l'église



Les travaux de l'église avancent : une partie de la couverture de la toiture haute est changée, après désamiantage, réfection des chéneaux et des éléments de charpente. Le reste de l'édifice va suivre avec 3 phases programmées jusqu'au début de l'année 2019.

Le maître verrier a également fait part de son projet de rénovation des vitraux de la partie haute. Sa réflexion s'est appuyée sur la nécessité de rendre l'église plus lumineuse tout en respectant la démarche de couleur déjà présente dans l'église : ainsi, les nouveaux vitraux seront sur fond clair entourés de couleurs de plus en plus chaudes au fur et à mesure que l'on progresse vers le chœur.

Salle de musique

Vous avez dû remarquer, au cours de vos flâneries dans les rues méterennoises que les travaux de la future salle de musique ont d'ores et déjà commencé. Le projet consiste en la réalisation d'une salle de répétition et d'un local de rangement dans le hangar situé face à l'entrée de la salle des fêtes. Les travaux sont prévus pour une durée de 6 mois d'avril à septembre 2018. Le visuel vous donne un aperçu de la fin des travaux.



Circulation et stationnement

En raison des travaux de l'église, mais également pour sécuriser l'entrée de l'école Fabre d'Eglantine, il a été décidé de faire les entrées dans les deux cours (maternelles et élémentaires) à partir de la rue Marie Délie. Ainsi la circulation dans la rue des écoles s'est fluidifiée.

Par ailleurs, la portion de la rue du contour de l'église entre la rue des écoles et la rue Marie Délie (photo) est passée en sens unique dans le sens rue des écoles vers la rue Marie Délie et l'angle entre la rue des écoles et la rue du contour de l'église a été sécurisé en positionnant un obstacle et en peignant un zebra pour obliger les véhicules à se déporter et laisser ainsi plus d'espace sécurisé près du trottoir élargi en chaussée.

Les parents sont invités à amener leur enfant jusqu'à l'école à pied en stationnant leur véhicule soit sur la place de l'église, soit à l'espace sportif. Les cheminements piétons restant (environ 200 à 300 m) sont maintenant entièrement sécurisés.

Enfin, un nouveau passage protégé a été créé dans la rue de l'Haeghedoorne pour permettre aux piétons venant ou se rendant à l'espace sportif de pouvoir traverser en toute sécurité pour rejoindre le quartier de la rue Wicart et de la Vyverput.



Nouveaux panneaux de rues

Le Conseil Municipal a validé le changement de tous les panneaux de rue de la commune et prévu un budget dédié. Les nouveaux panneaux seront sur fond vert émeraude, en émail pour les panneaux au centre bourg et en aluminium avec film rétro réfléchissant pour la campagne.

En hommage à César HERREMAN, Maire ayant mis en œuvre la reconstruction de la ville après le premier conflit mondial, et premier magistrat pendant 40 ans, la place du village portera désormais son nom. La plaque sera inaugurée lors des commémorations du centenaire dimanche 13 mai.



Pour vous restaurer

«ès »

ation - service non-stop

L'Haeghedoorn

ditionnel aux horaires d'ouverture

ss les soirs du Son et Lumière

cueil

snack aux horaires d'ouverture

porter les soirs du Son et Lumière

D

Le Petit Saint Georges

Estaminet traditionnel midi et soir

E

Bar « Estaminet des Monts »

Bar, PMU

F

Buffalo Grill

Restauration grillades midi et soir



enaires : Salon de coiffure « Au cheveu près » - Boucherie « Au fil du couteau »
Fleuriste « Aux fleurs insolites » - Proxi - Boulangerie « Au pain de Campagne »



IRM d'Hazebrouck : Habiter mieux mobilisez-vous !

Dossier d'actualité, le centre hospitalier d'Hazebrouck se bat pour obtenir l'implantation d'une IRM en Flandre Intérieure. Actuellement, l'hôpital d'Armentières est équipé de deux IRM, celui de Saint Omer, d'un appareil. L'ARS (Agence Régionale de Santé) qui décide de ces implantations a décidé d'en installer un second à Saint Omer, en dépit des nombreuses demandes d'Hazebrouck et de la mobilisation des professionnels de santé.

L'ensemble des élus de Flandre Intérieure est mobilisé sur cette question. Pourquoi deux à Armentières, deux à Saint Omer et aucun chez nous, en Flandre Intérieure ? Pourquoi les habitants de Méteren, Flêtre, Caêstre, Saint-Jans, Vieux-Berquin, Cassel, Berthen, ... devraient patienter trois semaines pour obtenir une IRM à Armentières alors que d'autres territoires sont mieux pourvus ?

Les élus Méterenois ont adopté, en Conseil Municipal, une motion demandant à l'ARS de revoir sa position et d'accepter la candidature d'Hazebrouck. La commune est mobilisée dans cette démarche et a besoin de vous. Joignez-vous en signant les registres disponibles en mairie, ou en signant la pétition en ligne lancée par la députée de la 15ème circonscription, Jennifer de Temmerman (<https://www.change.org/>).



Le Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre a mis en place depuis 3 ans, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Région Hauts de France, le Département du Nord, la CCFI et la CCFL le programme « Habiter mieux en Cœur de Flandre ». Ce programme peut vous aider à financer jusqu'à fin 2018 plusieurs types de travaux d'amélioration de l'habitat.

- Travaux d'économie d'énergie : les travaux doivent permettre 25% de gain énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures...)
- Travaux dans un logement dégradé (selon les critères de l'ANAH : remise aux normes électriques, installation plomberie et sanitaire, etc...)
- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

Pour quels publics ?

- Les propriétaires occupants aux ressources très modestes voire modestes (selon les plafonds de l'ANAH) faisant des travaux d'économies d'énergie,
- Les propriétaires occupants vivant dans un logement insalubre ou très dégradé,
- Les propriétaires occupants (selon les plafonds de l'ANAH) vivant dans un logement nécessitant des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap,
- Dans une moindre mesure, les propriétaires bailleurs d'un logement.

Des aides et des subventions sont disponibles pour vous aider à réaliser les travaux d'amélioration énergétique de votre habitation : subventions de l'Anah, primes de l'Etat, aides des collectivités locales, des caisses de retraite, CAF, fondations....

Découvrez l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre pour améliorer le confort thermique de votre logement. Renseignements au 03 28 41 64 71 – habitermieuxencdf@gmail.com

Sainte Marthe



Soirée expression sur le thème de la sécurité : En pleine nuit une sirène, appelle au feu tous les pompiers ... on a r'trouvé les tuyaux, les lances et la grande échelle ...

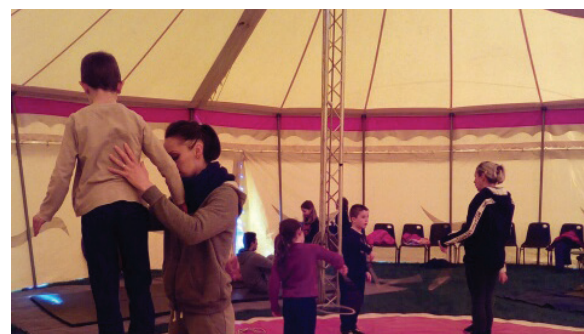


Sortie au Puy du Fou du 16 au 18 avril sous un soleil de plomb !

Fabre d'Eglantine



Les 4 élèves de la classe de Mme Bédélé qui ont participé aux Rencontres Poésie le 3 avril 2018 au collège Maxime Deyts de Bailleul, ont toutes été retenues pour la finale qui aura lieu le 2 juin 2018 au collège Jean Rostand d'Armentières. Bravo à Kenza, Maelys, Suzon et Caly !



Semaine du cirque du 16 au 20 avril pour les élèves du CE1 au CM2. Encadrés par les artistes du cirque Dumas, les enfants ont participé à différents ateliers chaque jour (équilibre sur roue, rouleau américain, jonglerie, etc) et ont préparé un magnifique spectacle pour les parents en fin de semaine. Un grand merci au cirque Dumas, à la mairie et à l'A.P.E pour cette semaine mémorable.

La photo insolite



A l'occasion de la semaine du cirque, un mini chapiteau était installé aux abords des nouvelles installations sportives. Ce n'est pas tant les nombreuses caravanes et le chapiteau qui interpellait les passants mais le chameau broutant tranquillement l'herbe à deux pas des maisons.

Vie associative

Yoga



Le 11 janvier dernier, les membres du club de yoga ont partagé la galette des rois. L'association compte une trentaine d'adhérents qui se retrouvent chaque jeudi de 18h15 à 19h45 pour un cours sous la direction de Liliane Meleuwater, présidente du foyer rural et professeur de yoga.

Activités physiques féminines



L'association vous accueille deux fois par semaine, dans une ambiance conviviale et dynamique. Rythmes et bonne humeur sont au programme des cours animés par Chantal Raes (Diplômée EPGV), le lundi de 9h30 à 11h et le mardi de 18h30 à 20h. Les cours se déroulent à la salle des sports, rue Marie Délie.

L'animatrice est assistée par Pierrette Minnebois, et l'association est présidée par Danielle Lionet. Trente adhérentes sont inscrites à cette association qui existe depuis 1978.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Tél : 03.28.41.29.28

Tennis club



Entrée de rêve, c'est ce que vivront Lysa et Théo membres du Tennis Club lors de la finale homme 2018. Le TCM et ses deux représentants ont participé à une action de la Fédération en faveur des 9-10 ans.

Lors de la quinzaine des Internationaux de France à Roland Garros les joueurs seront accompagnées par des jeunes licenciés de la F.F.T. Les 2 jeunes licenciés du club auront le privilège d'entrer sur le terrain avec les joueurs, les accompagner jusqu'à leur chaise, participer au toss et à la photo officielle de la finale hommes sur le court Philippe Chatrier, qui se déroulera le dimanche 10 juin.

A la prochaine Edition, nous découvrirons les finalistes

Renseignements et inscription pour le Tennis Club :

lionet.sebastien@wanadoo.fr

Boule flamande



La Boule Flamande Méterennoise vous propose des initiations pour les jeunes.

Ces formations auront lieu les mercredis après-midi. La cotisation annuelle est fixée à 10 €

L'ensemble des formalités d'inscription vous seront expliquées par les membres de l'association (contact gerard.gervaise@laposte.net)

Par ailleurs, vous êtes invité à l'Espace Sportif rue de l'Haeghedoorne pour visiter la nouvelle bourloire. Ouverture les - Lundi - Jeudi - Samedi de 14h30 à 18h... (Hors jours fériés)

Harmonie municipale

A l'occasion du weekend de la Pentecôte, nos amis musiciens et choristes de Dhuizon viendront à Méteren pour fêter les 20 ans de jumelage.

La rencontre entre Michel Bouve (ancien chef de l'Harmonie) et Robert Goubeau (musicien de Dhuizon) a eu lieu en 1997 lors d'un séjour de vacances. Le premier échange a eu lieu l'année suivante en 1998. Depuis nous nous voyons tous les deux ou trois ans avec à chaque fois des rendez-vous musicaux. La chorale de « Caestre en Chanteurs » nous a rejoint dans ce jumelage.

Nous vous invitons à un concert gratuit le dimanche 20 mai à 17h à la salle des fêtes.



Comité des fêtes

Les rendez-vous du comité des fêtes

Maisons fleuries : Comme chaque année, le classement des jardins, maisons et fermes est ouvert à ceux qui le souhaitent. Vous êtes inscrit et souhaitez le rester, vous n'avez aucune démarche à faire. Vous souhaitez vous inscrire ou vous désinscrire, dans ce cas signalez-vous auprès de la mairie avant le 15 mai

Carnaval des enfants : 7 juillet à la salle des fêtes de 14h30 à 16h30
Animation musicale, maquillage, ballons sculptés, élection plus beau costume

Fête nationale : le 13 juillet à compter de 21h30, animations musicales, buvette et petite restauration. A 22h30 Madison géant suivi du feu d'artifice à 23h.

Le 15 juillet, **brocante** de 6h à 15h sur la Place et aux abords (inscriptions les samedis 16, 23 et 30 juin en mairie de 10h à 12h)



Quelques images de la chasse à l'œuf, édition 2018

Vols de véhicule et vols à la roulotte.

Le village est malheureusement particulièrement concerné par de nombreux vols. Pour réduire le nombre de vols de véhicules et vols à l'intérieur de ceux-ci, il est bon de rappeler les quelques conseils suivants :

Votre voiture ne doit pas être une vitrine : ne laissez pas d'objets de valeur exposés bien à la vue, mais cachez-les dans le coffre fermé à clés et conservez les factures de ces derniers. Emportez les documents de bord avec vous et laissez la boîte à gants ouverte.

L'absence de ses documents rend la voiture nettement moins intéressante.

Fermez toujours les portières, les vitres, le coffre.

La nuit, stationnez votre véhicule dans un endroit passant et éclairé et tournez, si possible, les roues du véhicule dans la direction du trottoir.

Enfin, tout comportement jugé anormal pouvant laisser présager à une tentative de vol, doit être signalé immédiatement à la gendarmerie de Bailleul au 03.28.49.00.77



Cambriolages.

Protégez-vous contre le vol. Faites échec aux voleurs, compliquez-leur la tâche. La gendarmerie veille mais cela ne suffit pas. Il faut être acteur de sa sécurité. Quelques conseils pratiques vous éviteront certains désagréments :

- Attention aux issues : Veillez à la fermeture des portes fenêtres de jour comme de nuit (un velux laissé entrouvert peut être une entrée pour les voleurs).
- Attention à vos clés ! Ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs...). ET ne jamais laisser le nom et prénom sur celles-ci.
- Attention à vos verrous et serrures. N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps. En cas de perte ou vol de clé, changez immédiatement les serrures.
- Attention à ce qui attire les voleurs. Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous. Répertoirez vos objets de valeur, prenez-les en photo et notez leurs numéros.
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation. En cas d'absence, demandez à une personne de confiance de relever le courrier, d'ouvrir et de fermer les rideaux, etc.
- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères au quartier. N'hésitez pas à appeler les services de gendarmerie en cas de doute ou d'anomalie constatée. Relevez le n° d'immatriculation et la marque d'un véhicule suspect.

Si malgré ces précautions, votre domicile a été cambriolé, laissez autant que possible les choses en l'état afin de ne pas faire disparaître les traces et indices. Avisez immédiatement les services de gendarmerie.

Stationnement sur la place

Depuis quand la place du village est-elle devenue privée ? Cela fait plusieurs semaines que la municipalité est attentive aux véhicules de riverains systématiquement stationnés sur la place. Oui c'est gratuit, oui il n'y a pas de réglementation alors certains se croient tout permis.

Les abus sont de plus en plus fréquents. Pas de respect de la limite de stationnement le mercredi pour la venue du mini marché. Les camions ont de plus en plus de mal à se garer. Des Méterenois et extérieurs qui se garent toute la journée durant, comme si la place était devenue leur parking privé. Tant pis pour les parents qui viennent déposer leurs enfants à l'école et qui ne peuvent se garer, tant pis pour ceux qui viennent à la boucherie, la boulangerie, à la mairie ou à la Poste.

Avis à ceux qui abusent des biens collectifs, la municipalité compte sur votre civisme pour rectifier votre comportement. Vos plaques d'immatriculation sont déjà relevées. A défaut, un système de verbalisation pourrait être mis en place pour mettre fin à ces pratiques. A toutes fins utiles, sachez qu'il est possible d'être en infraction pour stationnement abusif si le stationnement sur la voie publique et ses dépendances excède 7 jours, et ce même si c'est gratuit. La cause du stationnement abusif implique une contravention et une amende.

A bon entendeur.

Concours photo

Photographes en herbe, professionnels ou amateurs, amoureux de Méteren ou simple badaud, dégainez votre appareil ou votre smartphone pour le plus beau cliché. La municipalité organise un concours photo ouvert à tous. L'objectif : faire le plus beau cliché du village. De jour, de nuit, printemps, été, automne, hiver, vous avez l'embaras du choix.

Tous les endroits de la ville peuvent être photographiés dans la limite de ses frontières. Il convient d'indiquer, si le lieu n'est pas reconnaissable, l'endroit où le cliché a été pris. Ce dernier peut représenter un paysage, des bâtiments, et inclure des personnes.

Les clichés seront à remettre en format numérique pour pouvoir l'exposer temporairement lors de la cérémonie des vœux 2019.

Le concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 20 décembre, date limite de dépôt des clichés en mairie à raison d'un par personne. Pour le format numérique, l'envoi doit être fait sur l'adresse veronique.debeusscher@ville-meteren.fr.

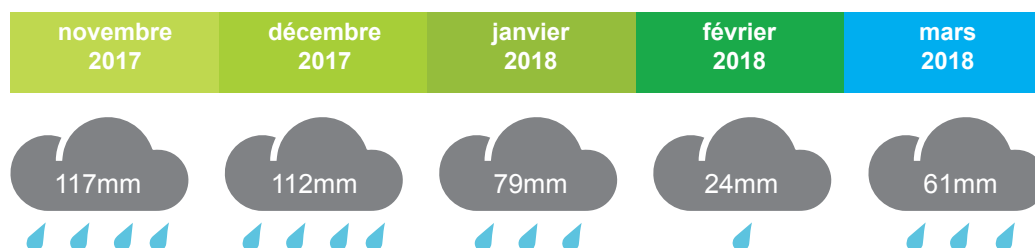
Le gagnant se verra remettre un présent lors de la cérémonie des vœux.

A vos appareils !



Pluviométrie

de novembre 2017 à mars 2018 par Monique et Dominique Ponseel



Rappel

Avis aux commerçants, artisans, chambres d'hôtes ou gîtes de faire parvenir vos coordonnées si vous souhaitez apparaître sur le site de la commune. Les informations sont à envoyer à l'adresse suivante veronique.debeusscher@ville-meteren.fr



Organisation par
le Comité du Centenaire 14-18



Avec le soutien de
la commune de Méteren



Ils nous
soutiennent



Nord
Département



COMMÉMORATIONS DES 100 ANS DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
ET DE LA DESTRUCTION DU VILLAGE

DU 10 AU 13 MAI 2018 À MÉTEREN (59) | GRATUIT

1918
2018



**Méteren
se souvient**

Son et Lumière "Un village en 14"

Exposition d'objets militaires et de l'histoire de Méteren

Exposition philatélique et colombophile d'époque

Reconstitution d'une tranchée et de la vie des soldats | Édition d'un livre

Balade historique | Nombreuses animations et commémorations

Programme complet et informations supplémentaires :



centenairemeteren.wordpress.com



[1918-2018 Méteren se souvient](https://www.facebook.com/1918-2018-Meteren-se-souvient)



centenaire.meteren@gmail.com